

- Equipe de France Océan Racing

Préambule : L'objet de ce document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les sportifs français d'Océan Racing capables d'atteindre les objectifs de l'Equipe de France lors des prochaines échéances internationales de référence.

L'objectif des Equipes de France est de réaliser une place dans le top 5 des meilleurs internationaux sur les événements de référence de la saison, pour cette année les deux world séries d'Alicante et de Durban.

A - MODES DE SELECTION

1. Course de référence et organisation :

1.1 Course de référence

Course GACI de St Nazaire (France) du 27 mars 2010

1.2 Organisation

La course sera disputée selon le programme prévisionnel réalisé par l'organisateur.

1.3 Règlement

Le règlement est celui de la commission nationale Océan Racing.

2. Participation à l'épreuve de sélection :

2.1.1. Conditions de participation

L'inscription et la participation s'effectue individuellement suivant les règles de l'animation nationale

2.1.2. Mode de classement, les principes :

L'épreuve donne lieu à un classement individuel scratch qui servira de base à la sélection.

2.1.3. Départage :

En cas d'égalité de classement pour une catégorie, la meilleure performance au Championnat de France 2009 servira à départager les ex aequo.

B - PROPOSITIONS DE SELECTION

1. Préambule :

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent mode de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie.

Conformément à la convention individuelle, à partir de la sélection, chaque sportif sera tenu de remplir les conditions de suivi médical et d'engagement pour valider l'inscription définitive à la compétition de référence.

Dans le cas où un bateau ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), le bateau suivant au classement des

courses de sélections pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

2. Proposition de sélection pour l'Equipe de France :

Dans les catégories Kayak Homme peuvent être proposés à la sélection 2010 : les 2 premiers bateaux individuels de la course de sélection, pour participer à la World Series de Durban, et les 3 premiers bateaux individuels de la course de sélection pour participer à la course internationale d'Alicante (Espagne).

Dans les catégories Kayak Dame peut être proposé à la sélection : le 1er premier bateau individuel au classement de la course de sélection pour participer à la course internationale d'Alicante (Espagne).

C – Programmes d'actions

1. Programme :

- Course Internationale d'Alicante le 1 et 2 mai 2010 (ESP)
- World Cup South Africa de Durban 22 et 23 mai 2010 (RSA)

D – Divers

1. Diffusion du mode de sélection

Le présent mode de sélection sera diffusé sur le site internet de la Fédération Française de Canoë Kayak.

2. Validation de la sélection et engagements :

La validation de la sélection faite par la DTN est conditionnée par l'envoi de la Convention Individuelle « Athlète sélectionné en Equipe de France Ocean Racing 2010 » signée, et le certificat d'aptitude à la pratique en compétition mentionné en référence dans cette convention, ceci avant le 19 avril 2010.

Les modalités de validation des sélections nominatives seront conformes à l'annexe 3 des règlements intérieurs de la FFCK.